



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 9 décembre 2024

67 élus présents (104 en exercice, 17 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT – VERSEMENT DE SUBVENTIONS EN
FAVEUR DE LA COMMUNE DE RIEDISHEIM (401/7.5.5/2595C)**

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le changement climatique, préservation des espaces naturels et du développement de l'agriculture durable, Mulhouse Alsace Agglomération lance chaque année un appel à projets auprès des communes et des associations de l'agglomération pour élaborer un programme d'actions annuel prévisionnel. Celui-ci recense les projets prévus sur l'année en cours qui peuvent être soutenus par Mulhouse Alsace Agglomération, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM).

Mulhouse Alsace Agglomération est engagée de longue date dans ce dispositif puisqu'elle s'est dotée d'un plan de gestion de l'espace rural et périurbain en 2010. De plus, l'agglomération a fait le choix d'aller au-delà de la simple animation territoriale du GERPLAN et de subventionner les actions menées dans ce cadre à hauteur de 20%.

Suite à l'approbation du programme d'actions 2024 par le Conseil d'Agglomération lors de sa séance du 15 avril 2024, il est proposé au Conseil d'Agglomération d'approuver le versement, qui interviendra en une fois après réception de l'ensemble des pièces justificatives, des subventions suivantes :

En investissement :

Maître d'ouvrage	Action	Montant total HT	Taux m2A	Montant aide m2A	Thème concerné
Riedisheim	Commande groupée d'arbres, arbustes, fruitiers et plantes couvre-sol	5 000 €	20%	1 000 €	Biodiversité
Riedisheim	Création de corridors écologiques et plantations d'arbres pour renforcer la TVB	1 940 €	20%	388 €	Biodiversité

- La commune de Riedisheim a déposé deux projets GERPLAN.

Le premier consiste en l'organisation d'une commande groupée d'arbres – y compris fruitiers, d'arbustes et plantes couvre-sol, proposés à des prix très attractifs, à destination des habitants de la commune. L'objectif est de favoriser la densification du couvert végétal sur le ban communal en utilisant les terrains privés comme levier. Le montant de l'aide versée par Mulhouse Alsace Agglomération s'élève à 1 000 €.

Le second projet de la commune consiste à poursuivre l'effort de création de corridors écologiques en plantant des arbres et arbustes sur le site de l'école Bartholdi, qui est également un site classé LPO, en cohésion avec le verger école. L'objectif est de renforcer les éléments de la trame verte et bleue en laissant évoluer librement ce milieu. Le montant de l'aide versée par Mulhouse Alsace Agglomération s'élève à 388 €.

Le montant total des aides versées par Mulhouse Alsace Agglomération s'élève à 1 388 € et est prévu au budget primitif 2024 :

Chapitre 204 – Nature 2041411 - Fonction 70
 Service gestionnaire et utilisateur 401
 Ligne de crédit n° 25099 - Biodiversité Agri. Communes

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération :

- approuve le versement des aides pour un montant de 1 388 €, à condition que le maître d'ouvrage respecte le règlement de subvention de Mulhouse Alsace Agglomération,
- autorise le Président ou son représentant à établir et signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

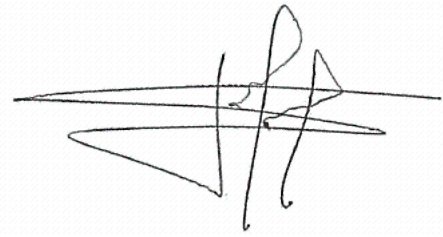
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Handwritten signature of Jean-Luc Schildknecht in blue ink, featuring a stylized 'H' and 'S'.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Handwritten signature of Fabian Jordan in black ink, featuring a stylized 'F' and 'J' with horizontal strokes.

Fabian JORDAN